

*PROJET DE VIE  
INSTITUTIONNEL  
DU HOME GUERIN  
A BOUSSU*



CPAS: 127, rue de la fontaine à 7301 Boussu (Hornu)

1/16

## **TABLE DES MATIERES**

### **Introduction**

#### **1. Les dispositions relatives à l'accueil**

***1.1. L'institution***

***1.2. Notre mission et nos valeurs***

***1.3. L'admission au Home Guérin***

#### **2. Les dispositions relatives au séjour**

***2.1. L'établissement***

***2.2. L'état d'esprit qui règne dans la maison***

#### **3. Les dispositions relatives à l'organisation des soins et des services d'hôtellerie**

***3.1. Bâtir une relation de confiance***

***3.2 Les soins***

***3.3. Les repas***

***3.4. Les services d'hôtellerie***

#### **4. Les dispositions organisant le travail en équipe**

***4.1. La force d'une équipe pluridisciplinaire***

***4.2. Un environnement de travail sain***

***4.3. Une formation continue***

#### **5. Les dispositions relatives à la participation des résidents**

***5.1. Être à l'écoute des résidents qui souhaitent participer activement à la vie de la résidence***

***5.2. Être à l'écoute des résidents qui ne souhaitent pas participer activement***

***5.3. Nos outils de communication***

***5.4. Ajouter de la vie au quotidien de nos résidents***

### **Conclusion**

## **Introduction**

Par ce projet de vie, l'équipe pluridisciplinaire de la Maison de Repos et de Soins « Home Guérin » souhaite vous faire part des dispositions mises en place afin de vous proposer un séjour le plus agréable possible.

Ce document a pour objectif de rassembler les actions et mesures destinées à assurer l'intégration sociale et la qualité de vie des résidents.

Les résidents, leurs proches, la direction et les membres du personnel sont invités à faire « vivre » au quotidien les valeurs que notre institution a choisi de partager.

La mise en œuvre de ce projet de vie se définit autour de cinq axes principaux:

1. L'accueil
2. Le séjour
3. L'organisation des soins et des services d'hôtellerie
4. L'organisation du travail en équipe
5. La participation des résidents

## **1. Les dispositions relatives à l'accueil**

Rejoindre un établissement d'hébergement ne peut se faire sans connaître les lieux, les modalités qui rythment les journées, les valeurs de la maison, mais aussi les indispensables concessions que la vie en communauté va imposer.

### ***1.1. L'institution***

Notre maison de repos est agréée pour 67 lits dont 47 lits répondant aux critères de « Maison de Repos et de Soins ». Elle dépend du Centre Public d'Action Sociale de Boussu et contrairement à une idée répandue, elle n'accueille pas que des bénéficiaires d'allocations sociales, ces derniers sont d'ailleurs très minoritaires.

Le Comité Spécial Maison de Repos se réunit chaque mois, le Président et la Directrice Générale du CPAS y participent, ainsi que des Conseillers de l'Action Sociale.

90% de notre capacité totale doit concerner des personnes âgées de 70 ans au moins et dont le maintien à domicile n'est plus possible.

Le Home Guérin est idéalement situé au cœur de la ville, à proximité de la place, des commerces, de l'administration communale, des lieux de culte, des transports en commun, et dispose d'un parc arboré de nombreuses essences remarquables.

### ***1.2. Notre mission et nos valeurs***

Notre mission est de prendre soin de nos aînés en ajoutant de la vie à leur quotidien.

Les valeurs que nous avons choisi de poursuivre sont les suivantes :

- maintenir une ambiance conviviale et familiale
- placer le résident au centre de nos préoccupations dans tous les actes de la vie journalière dans lesquels nous l'accompagnons
- assurer au résident une vie sociale riche en contacts, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison
- prendre des risques plutôt que de cesser de vivre

Même si le personnel cherche à maintenir autant que possible l'autonomie des résidents et à respecter leur identité unique, la vie en communauté implique une certaine acceptation : la liberté de chacun devenant intimement liée à la liberté de tous les autres.

### **1.3. L'admission au Home Guérin**

Faire le choix de quitter son domicile peut être une décision difficile à prendre.

Pour certains d'entre vous cela se fait dans l'urgence suite à un problème physique soudain ou à une hospitalisation.

Pour d'autres c'est une démarche prévoyante, une quête de sécurité au cas où un jour leur état de santé venait à compliquer leur maintien à domicile.

Pour ceux-là l'inscription sur la liste d'attente se fait à titre « préventif ».

Dès que vous vous estimez « prêt à entrer », vous prévenez l'assistante sociale qui vous proposera alors une visite de l'établissement, la participation à une activité et/ou le partage du repas de midi.

Par la suite l'assistante sociale et le chef infirmier vous rendront une petite visite à domicile, l'objectif est d'apprendre à se connaître, de vérifier l'adéquation de notre établissement à vos attentes et besoins.

A partir de ce moment il convient d'attendre patiemment d'arriver dans le haut de la liste.

On n'entre pas en maison de repos comme on réserve une chambre d'hôtel, les disponibilités sont rares et totalement imprévisibles.

Il est assez improbable de pouvoir être admis dès le départ dans la chambre « idéale » qui répond à tous les critères souhaités, dans ce cas une demande de transfert permettra par la suite d'être tenu au courant d'une nouvelle disponibilité.

Puisque nous souhaitons vous mettre au centre de nos préoccupations, vous serez libre d'aménager votre chambre comme bon vous semble. Nous vous invitons d'ailleurs à choisir un petit meuble TV qui vous rappellera votre chez-vous, et quelques objets décoratifs familiers (cadre, bibelot, réveil, plante, coussin...) qui vous tiennent à cœur pour ainsi investir au mieux votre nouvel espace.

Notre service de maintenance vous aidera avec plaisir pour l'emménagement, la fixation des décors,...

Le jour de votre arrivée dans la maison, le café sera prêt !

Vous rencontrerez beaucoup de membres du personnel, des documents administratifs seront à compléter, il faudra parcourir votre dossier médical pour que le suivi de vos soins se fasse de façon optimale.

Ce sera peut-être une journée éprouvante émotionnellement et fatigante mais nous serons à vos côtés pour vous épauler au mieux.

## **2. Les dispositions relatives au séjour**

### ***2.1. L'établissement***

La résidence se veut ouverte vers l'extérieur, elle est librement accessible de 8h à 20h30, ceci peut ne pas convenir à des résidents confus qui sortent facilement et qui peuvent se retrouver sans repère. Nous encourageons nos résidents à poursuivre leurs activités extérieures : clubs, visites en familles, sorties au restaurant,...

La maison dispose de 53 chambres individuelles, 4 chambres doubles et 3 appartements. Toutes les chambres disposent d'un cabinet de toilettes et d'un lavabo, plusieurs chambres disposent également d'une douche.

Nous avons 3 salles de douche communes dont 2 sont également équipées d'une baignoire à hauteur variable. Au-delà de leur objectif premier d'hygiène, ces baignoires permettent également au personnel de vous faire bénéficier de bains relaxants (bains bouillonnants, chromothérapie, aromathérapie).

Les chambres sont équipées de raccordements à la télédistribution et au téléphone.  
Un point Wi-fi est disponible au restaurant.

Outre les chambres, plusieurs lieux de vie sont présents et accessibles à tous les résidents, certains sont aussi accessibles aux familles :

- La salle de restaurant est le nœud névralgique, elle sert au moment des repas et pour les activités qui nécessitent plus d'espace : fête mensuelle des anniversaires, après-midi « kermesse », animation musicale,... Elle est décorée au gré des saisons et des festivités.
- La salle d'animation permet aux résidents qui le souhaitent de participer à des activités ludiques ou occupationnelles, ou de revalidation (gymnastique, psychomotricité,...)
- La salle des familles permet aux familles de se rassembler plus aisément car elle est plus spacieuse que la chambre, elle peut aussi permettre l'organisation d'une fête en famille par exemple, c'est aussi un salon de séjour avec télévision.
- Le local de kinésithérapie
- Le local informatique où les résidents peuvent utiliser les ordinateurs et tablettes en vue de communiquer avec leurs proches ou de jouer, c'est là aussi que les machines à coudre sont à l'ouvrage
- Un salon de coiffure
- Un service de buanderie qui entretient le linge d'hôtellerie, les tenues de travail et les affaires personnelles des résidents qui en font la demande.
- Plusieurs espaces extérieurs : le magnifique parc arboré, la roseraie ou encore la cour intérieure

## **2.2. L'état d'esprit qui règne dans la maison**

Vous êtes au centre de nos préoccupations, nous vous reconnaissons une identité unique qui fait de vous quelqu'un d'exceptionnel. En rejoignant le Home Guérin, vous rejoignez une nouvelle famille composée des autres pensionnaires et de tous les membres du personnel.

Cette communion vous fait partager votre quotidien avec d'autres. Même si nous encourageons les résidents à garder leur autonomie et leur personnalité, il est néanmoins nécessaire d'accepter de faire des concessions et de tolérer les autres dans leurs différences.

Chaque résident bénéficie d'une totale liberté quant à ses choix politique ou confessionnel, et a le droit que toutes ses opinions soient respectées. Si la reconnaissance d'une liberté entrave le bien-être des autres résidents, la direction de l'établissement devra intervenir pour en discuter et ainsi rappeler que la vie en communauté signifie parfois faire passer le bien-être collectif devant l'individuel.

Le résident est libre de recevoir les visiteurs qu'il souhaite et quand il le souhaite après 10h30.

Un culte catholique est organisé une fois par mois, seuls y participent les résidents qui le souhaitent.

Nous pensons que les différences enrichissent les rapports humains et contribuent à une réussite de la vie ensemble, c'est pourquoi nous ne séparons pas les résidents en fonction de leur perte d'autonomie ou de leur état de confusion.

Nous n'avons pas d'unité pour personnes désorientées et la salle de restaurant est commune pour tous. Cela peut parfois donner quelques désagréments : une personne peut se tromper de chambre, peut avoir besoin d'aide pour manger,...

Un salon de coiffure est ouvert chaque lundi, deux coiffeuses indépendantes s'y relaient pour proposer leurs services à des prix convenus avec l'établissement et qui se veulent démocratiques.

Vous êtes libre de choisir votre médecin traitant et de faire appel à une personne extérieure pour réaliser vos soins de pédicure. Les soins de kinésithérapie seront eux réalisés par notre personnel salarié ou par le prestataire externe de votre choix selon que vous êtes comptabilisé en lit Maison de Repos ou en lit Maison de Repos et de Soins, ce choix est posé par l'équipe pluridisciplinaire sous la validation du chef infirmier.

Si un résident n'a personne dans son entourage pour lui faire ses petits achats, un membre du personnel peut s'en charger.

### **3. Les dispositions relatives à l'organisation des soins et des services d'hôtellerie**

#### ***3.1. Bâtir une relation de confiance***

Vous êtes unique et chaque membre du personnel l'est aussi. Le respect mutuel est la base de toute vie en communauté. Le personnel apprendra à vous connaître pour respecter vos goûts, vos préférences, vos habitudes et vous devrez aussi apprendre à connaître chacun d'entre eux.

Dans la région, il est usuel que le résident préfère qu'on l'appelle par son prénom, c'est vous qui informerez le personnel de la manière dont vous souhaitez être abordé.

Certains membres du personnel, notamment dans notre équipe d'entretien, bénéficient de contrats temporaires, il s'agit de contrats de remise à l'emploi, encadrés par les services d'insertion ou de réinsertion du CPAS. Ces personnes ne restent jamais plus de 2 ans (et en moyenne c'est 1 an) à votre service.

Nous sommes conscients des désavantages que cela peut impliquer pour vous, mais il s'agit d'une mission importante et qui nous tient à cœur de poursuivre. C'est aussi une belle opportunité pour vous de multiplier les belles rencontres.

Vivre au Home Guérin, c'est y être chez soi, vous avez le droit que votre vie privée et votre intimité soient respectées. Vos capacités doivent être préservées, tout comme votre dignité, on ne peut vous imposer quoique ce soit sous de faux prétextes.

Vous avez le droit de savoir qui prend soin de vous. Si l'agent ne se présente pas, demandez-lui son prénom et sa fonction. Le vouvoiement est un signe de respect envers les personnes âgées, il est de rigueur dans la maison.

Dans une famille, dans un même lieu de vie, la confiance est primordiale, savoir communiquer aussi. Si quelque chose ne vous plaît pas, si une attitude vous heurte, il est normal d'en parler. Dire les choses pour améliorer la relation, pour se rassembler autour d'un projet de vie partagé, sans crainte de représailles et ne pas se taire par dépit ou résignation, voilà la communication pour laquelle nous optons.

Respecter chaque résident dans son individualité, c'est aussi prendre soin de tous sans différence, sans jugement. Ce n'est pas seulement respecter ceux qui se font entendre plus facilement, c'est être au service de tous, à tous moments.

#### ***3.2 Les soins***

Une équipe infirmière et aide-soignante est présente 24h/24h et assure ainsi la continuité des soins.

Les soins sont prodigués avec respect et bienveillance, et ont pour objectif le maintien de l'autonomie de la personne âgée.

Nous ne sommes pas là pour réaliser vos soins d'hygiène, nous sommes là pour vous accompagner dans vos soins d'hygiène en fonction de vos besoins.

Nous ne sommes pas là pour vous soigner mais pour prendre soin de vous.

Parfois l'ergothérapeute sera là pour réapprendre les gestes quotidiens après une hospitalisation ou une revalidation par exemple.



Les toilettes commencent vers 7h et se terminent vers 10h30. Ceci fait partie des contraintes de la vie en communauté, respecter l'heure idéale pour chaque résident est impossible, il y aura forcément des résidents déçus de voir l'aide-soignant se présenter soit trop tôt soit trop tard... Nous en sommes conscients, c'est là une limite de l'hébergement en collectivité.

Le soir le personnel soignant vient vous préparer pour la nuit, en général cela se fait entre 17 et 19h, vous êtes ensuite libre de poursuivre vos activités habituelles. Espérer que l'aide-soignant soit là chaque soir à la même heure est utopique.

### **3.3. Les repas**

Lors de votre admission, une fiche de goûts sera élaborée et c'est vous qui déterminerez le nombre de tartines à prévoir le matin et le soir, ainsi que les garnitures que vous souhaitez. Tout changement peut toujours être rediscuté.

Les repas sont préparés dans nos propres cuisines.

Une commission repas réunit régulièrement certains résidents qui passent en revue les menus proposés afin de les valider, modifier ou de les remplacer par un autre choix.

- Le petit-déjeuner

Le petit-déjeuner peut être pris au restaurant ou dans la chambre.

Le petit-déjeuner est servi entre 8h et 8h30 ;

Le dimanche, les tartines laisseront place à une viennoiserie ou une spécialité.

Une fois par trimestre, le petit-déjeuner vous est proposé sous forme de buffet au restaurant.

- Le dîner

Le repas de midi est le moment de convivialité de la journée par excellence. Il est important qu'il soit partagé avec le plus grand nombre afin de rythmer le quotidien et d'apporter un échange social fréquent et régulier.

Nous sommes très attentifs aux besoins nutritionnels spécifiques de la personne âgée. Les régimes et textures alimentaires sont respectés. Nous tenons compte aussi bien de l'aspect qualitatif que quantitatif.

En fonction de vos goûts, vos intolérances, votre état de santé... un second choix de viande peut vous être proposé chaque jour.

En plus du légume du jour, un fruit en compote ou froid vous sera proposé comme alternative.

L'ergothérapeute peut mettre à votre disposition des aides techniques afin de vous faciliter la prise des repas. L'équipe de soins aide les résidents qui en ont besoin.

Le repas est servi à 12h ;

Il est composé d'un potage (servi vers 11h30), d'un plat complet (viande, féculent, légumes), d'eau ou bière de table, dessert et café;

Le dimanche et les jours de fêtes, un apéritif est ajouté, et le potage peut être remplacé par une entrée froide ou chaude.

Une repasse est proposée chaque jour pour les féculents et les légumes.

- Le souper

Le souper peut être pris au restaurant ou dans la chambre.

Le souper est servi entre 17h30 et 18h.

Chaque soir, vous pourrez choisir entre la garniture du jour et une autre garniture.

Une à deux fois par semaine, un souper chaud sera proposé à la place des tartines.

### **3.4. Les services d'hôtellerie**

Le service de cuisine est actuellement sous la responsabilité d'un chef-gérant mis à disposition par un prestataire externe qui gère l'approvisionnement, la planification, la production et le travail de l'équipe.

Le service d'entretien dispose de deux agents de référence dont la mission est l'organisation, la planification, la formation et l'encadrement du personnel.

Pour les repas pris en chambre, vous pouvez choisir de laisser le plateau de côté jusqu'au moment souhaité. C'est un choix que nous respectons, mais dans ce cas il est possible que vous fassiez face à certaines déconvenues : le café aura peut-être un peu refroidi, le plateau ne sera pas rapidement débarrassé,...

Tous les jours, votre chambre fera l'objet d'un nettoyage appelé « visionnage » : poubelle vidée, sanitaires nettoyés, sols rafraîchis.

Une fois par semaine, la chambre sera nettoyée « à fond ».

Pour une plus grande efficacité, nous vous demanderons de quitter la chambre lors de son entretien.

Si vous avez opté pour le service de buanderie, l'ensemble de vos affaires personnelles sera identifié à votre nom à votre arrivée.

## **4. Les dispositions organisant le travail en équipe**

### ***4.1. La force d'une équipe pluridisciplinaire***

Puisque vous êtes au centre de nos préoccupations et que notre mission est de prendre soin de vous, les valeurs suivantes doivent animer chaque membre de l'équipe au quotidien : le respect, l'écoute, la bienveillance et la confiance.

En ayant choisi de travailler dans un lieu de vie, le personnel se met au service du résident chez lui, il intègre une nouvelle famille au sein de laquelle il mettra tout en œuvre pour qu'il y règne sérénité et joie de vivre.

Chaque équipe a des tâches qui lui sont propres mais toutes ont la même mission : prendre soin de la personne âgée.

Elles travaillent ensemble afin d'apporter les services et le bien-être que les résidents sont en droit d'attendre de notre établissement.

L'équipe des soins rassemble infirmières, aide-soignants, paramédicaux et personnel de réactivation. Elle est accompagnée par le médecin conseiller et coordinateur qui est une personne ressource dans la gestion et la qualité des soins.

Les services administratifs, hôteliers, l'assistante sociale, la personne référente pour la démence au sein de l'institution forment l'autre grande équipe de la maison.

Toutes ces fonctions sont complémentaires.

Les chefs d'équipe se réunissent régulièrement pour mettre en place les procédures et guides de bonnes pratiques pour la gestion opérationnelle.

L'équipe de soins se réunit deux fois par mois afin d'apporter un regard pluridisciplinaire à l'évolution de certains résidents.

L'équipe infirmière se réunit deux fois par mois afin de parcourir les dossiers médicaux de certains résidents avec le médecin conseiller et coordinateur.

A chaque changement d'équipe de soins, une remise de service permet de faire un rapport de tout ce qu'il y a lieu de prendre en compte pour une qualité de soins irréprochable.

### ***4.2. Un environnement de travail sain***

Avoir comme lieu de travail un lieu de vie, avoir comme outil de travail des vies humaines, impliquent que l'environnement de travail soit sain.

Sans partager un réel esprit d'équipe, sans reconnaître les qualités du travail des autres équipiers, sans être unis autour de mêmes valeurs et d'un même objectif, le personnel ne sera pas capable de réussir sa mission qui est : prendre soin de la personne âgée en ajoutant de la vie à son quotidien.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est important que nous puissions partager tous ensemble, en famille, des moments privilégiés avec nos résidents.

Repas de Noël, fêtes d'anniversaires, soupers des familles,... sont autant de moments de vie qui nous rassemblent, qui font oublier les difficultés du quotidien et qui nous rappellent que nous avons choisi de lier notre vie à celle de nos pensionnaires.

### **4.3. Une formation continue**

Mettre à jour ses connaissances, élargir son champ de compétences nous semblent importants pour que notre personnel soit formé au mieux.

Nous sommes à l'écoute de leurs demandes spécifiques et nous leur proposons régulièrement des formations en lien avec leur fonction.

Nous souhaitons également favoriser les formations en interne lors desquelles un agent forme ses collègues sur une matière qu'il maîtrise plus particulièrement.

## **5. Les dispositions relatives à la participation des résidents**

C'est vous qui êtes à la manœuvre !

### ***5.1. Être à l'écoute des résidents qui souhaitent participer activement à la vie de la résidence***

Certains d'entre vous auront à cœur de participer activement à la vie de la résidence :

- vous serez présents aux activités collectives, aux animations
- vous participerez à la commission des repas
- vous participerez au conseil des résidents qui se réunit chaque trimestre en vue de parcourir les actualités de la maison, les différents services, les souhaits, les points à améliorer, les idées d'activités nouvelles,...

### ***5.2. Être à l'écoute des résidents qui ne souhaitent pas participer activement***

Les actifs dont question au paragraphe précédent sont souvent minoritaires. Il convient donc d'être également à l'écoute des plus discrets, de ceux qui prennent moins facilement la parole en public, de ceux qui fuient les activités collectives,...

Il conviendra de vous interroger quant à votre satisfaction, vos besoins, via d'autres moyens : en échange individuel, par le biais de petits sondages,...

Une boîte à suggestions est à votre disposition à l'entrée du bâtiment afin de récolter des avis de façon plus anonyme.

### ***5.3. Nos outils de communication***

Chaque semaine vous recevrez une copie du menu et des activités de la semaine suivante.

Chaque trimestre nous distribuons notre « petite gazette » que vous pourrez partager avec votre famille. La gazette a pour objectif de transmettre des informations, des photos des activités passées, les dates des activités à venir,...

Divers tableaux d'affichage sont également là pour informer, guider, rappeler.

Au-delà des communications plus festives, nous sommes aussi à l'écoute des résidents pour les sujets plus sensibles : les accompagner dans la gestion de leurs documents administratifs, dans l'élaboration de leur projet de vie et de soins personnalisé.

### ***5.4. Ajouter de la vie au quotidien de nos résidents***

Au début de votre séjour au sein de notre résidence, nous vous proposerons de parcourir un questionnaire qui nous permettra de mieux connaître votre histoire de vie, vos aptitudes et aspirations.

Ce document nous permettra de vous proposer des activités susceptibles de vous plaire ou de vous intéresser.

La participation est toujours suscitée mais jamais imposée, vous restez toujours libre d'y adhérer ou non.

Les animations contribuent à préserver votre autonomie et votre épanouissement. Elles visent à favoriser l'accès à une vie sociale plus dynamique, à mobiliser vos potentialités créatrices (parfois insoupçonnées jusque là) et à améliorer la communication entre les résidents dans l'établissement.

Valoriser vos aptitudes et connaissances est important pour votre bien-être, c'est pourquoi l'équipe veillera à définir des objectifs accessibles et réalistes.

Plusieurs types d'activités sont proposées :

- Les activités collectives

Chaque semaine le bingo rassemble de nombreux résidents.

Plusieurs fois par mois nous organisons des projections de film.

Chaque mois nous fêtons les anniversaires en musique avec un animateur extérieur.

Par trimestre nous avons un petit-déjeuner continental, une kermesse avec des jeux « comme à la foire » et des stands de desserts, la visite de poneys, de chiens...

Chaque année nous participons à la cavalcade, au marché de Noël, nous organisons deux grandes fêtes avec les familles, nous fêtons tous les moments importants de la vie de famille : St Nicolas, Noël, le Doudou,...

- Les activités de remise en forme

Chaque semaine un atelier de gymnastique douce est organisé par les kinésithérapeutes et/ou l'ergothérapeute. Parfois ce sont des exercices de mobilisation, souvent cela prend une forme ludique (jeux de ballon, de toile de couleur, parcours d'obstacle...).

On y stimule la coordination motrice, l'amplitude articulaire, la dextérité.

Ces activités ont pour objectif :

- prendre conscience de son corps, retrouver l'estime de soi,
- préserver son autonomie,
- vaincre ses appréhensions face au risque de chute

- Les activités inter-générationnelles

Le temps où la maison de repos était un lieu clos est révolu. Rester au contact des plus jeunes égaye les journées et met de la vie dans la maison.

L'intergénérationnel tient une place importante chez nous : plusieurs écoles nous rendent régulièrement visite, des enfants de primaire mais aussi des adolescents de l'enseignement technique ou professionnel, les services de l'extrascolaire communal, une asbl qui organise des garderies ou des stages, ou encore le conseil communal des enfants,...

La transmission des savoirs, l'échange de sourires, la glace qui se brise, la complicité qui s'installe, les projets communs qui se mettent en place, sont autant de bienfaits qui nous invitent à poursuivre dans cette voie.

- Les activités occupationnelles

Du lundi au vendredi une activité occupationnelle ou ludique est proposée au matin, parfois elle aborde même un aspect plus intellectuel : bricolage, quiz musical, quiz culturel, jeux de mots, jeux de société, tricot, couture, dessin, cuisine,...

- Les activités individuelles

Certains résidents ne souhaitent pas participer aux activités collectives ou occupationnelles, ou leurs attentes sont différentes de ce que nous proposons habituellement. Pour ceux-là notre personnel de réactivation s'adapte à leurs besoins. Ecoute, lecture, atelier sur mesure, promenade, travail de psychomotricité fine, jeu en duo, soin esthétique, jardinage...

- Les sorties à l'extérieur

Bien que notre parc nous permette de prendre l'air facilement, les excursions d'un jour sont largement plébiscitées par nos résidents : un jour à la mer, un jour à Maredsous, la visite d'une brasserie, une visite culturelle, le festival de danses folkloriques...

Ou de façon plus ponctuelle et individuelle : vous accompagner au marché le dimanche, faire du shopping dans un centre commercial...

- Les activités spécifiques

Certaines activités spécifiques peuvent être proposées à un groupe restreint de résidents. Actuellement nous collaborons par exemple avec une association qui met à disposition des psychologues encadrant des ateliers de zoothérapie au profit des personnes désorientées.

Dès que la météo le permet, les activités se tiennent à l'extérieur.

## **Conclusion**

Notre plus beau succès est de vous voir donner vie activement à ce projet de vie.

Au sein des équipes, le projet de vie doit être décliné en objectifs opérationnels et évalué par des indicateurs permettant de le construire, de l'étoffer, de l'amender, bref de le faire vivre tout simplement.

*Bienvenue dans votre nouveau lieu de vie !*